



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 34/25 – APPROBATION D'UN CONTRAT DE COREALISATION ENTRE LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON ET L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL PROVENCE-VERDON « L'EIPV »

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération N°28/20 du 24 mai 2020 portant délégations consenties au maire par le Conseil Municipal,
- Vu l'organisation d'un concert proposée par l'EIPV,

APPROUVE le contrat de coréalisation établi entre la commune et l'Ensemble Instrumental Provence-Luberon définissant les conditions de mise à disposition des lieux de représentation et du personnel nécessaire au bon déroulement du concert.

DIT que le concert aura lieu le samedi 14 Juin 2025 à 18 H 30 et que l'espace mis à disposition, objet du présent contrat est l'église abbatiale de Silvacane. Le cloître, le réfectoire, le chauffoir ainsi que la salle capitulaire sont également mis à disposition le temps de la visite libre.

DIT que la ville s'engage à verser à l'EIPV la somme de 2.500 € TTC en contrepartie du concert du 14 Juin 2025. Les recettes issues de la vente des billets seront partagées entre la commune et l'EIPV à hauteur de 50 % pour la commune et 50 % pour l'EIPV.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 29 avril 2025

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le : 05/05/25

Et de la publication ou notification le : 05/05/25

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville - 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 05/05/2025

Application agréée E.legalite.com

99_DE-013-211300843-20250429-DEC_34_25_0